



DELIBÉRATION N°100/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux le huit septembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni,
sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 02 septembre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER - M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Joël BAUDRIER – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – M. Nicolas BONJEAN.

Etaient représentés :

Mme Caroline POULET par M. Jean-Baptiste BLEHAUT
Mme Colette DESJOURS par Mme Véronique CHARTIER
M. Christophe VIEIRA par M. Eric AGBESSI
Mme Christiane ZELUS par M. Joël DE AMORIM
M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT.

M. Halim YALCIN est désigné secrétaire de séance.

OBJET :

FINANCES

**Budget Annexe / Pôle Médical :
Décision modification n°1**

En vue de l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables présentées dans le précédent rapport, le Conseil Municipal, Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de procéder aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2022, sur le budget annexe du Pôle Médical :

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
011	615228	Entretien, réparations autres bâtiments	-50€	
65	6541	Créances admises en non-valeur		+ 50€

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture

le : 09/09/2022

Publié ou notifié

Le : 09/09/2022

Le Maire,

Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

Laurent THEVENOT



Accusé de réception en préfecture
063-216304709-20220908-100-2022-DE
Date de réception préfecture : 09/09/2022